

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(11\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Lemercier et Cie, 1er septembre 1870](#)

Jean-Baptiste André Godin à Lemercier et Cie, 1er septembre 1870

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection [Correspondant.e.s](#)

[Imprimerie Lemercier](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilièstère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[1er septembre 1870](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Imprimerie Lemercier](#)

Lieu de destination57, rue de Seine, Paris

Description

Résumé

Sur l'édition de *Solutions sociales* et le tirage des lithographies du livre. Godin s'est entendu avec Jules Lemercier, chef d'atelier, pour un tirage à 600 exemplaires en deux teintes et un tirage à 1700 exemplaires en noir à la machine, et pour faire

avant tirage des retouches aux trois lithographies, notamment à une vue du Familistère. Godin indique qu'il pourrait renoncer à tirer cette dernière s'il n'était pas possible d'en améliorer le dessin ; seules la grande vue du Familistère et la vue de la fête [du Travail] seraient tirées. Godin précise qu'il faut ajouter les légendes des vues sur les pierres avant tirage. Il ajoute que le tirage des 1 700 exemplaires en noir sera au format d'un volume in-12 et que le tirage des 600 exemplaires en deux teintes sera au format d'un volume in-8.

Mots-clés

[Édition](#), [Estampe](#), [Imprimerie](#)

Personnes citées [Lemercier, Jules](#)

Événements cités [Édition de *Solutions sociales* \(1871, Paris\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Imprimerie Lemercier

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Biographie Imprimerie lithographique fondée en 1828 et établie au 57 rue de Seine à Paris en 1870.

Informations sur le document source

Cote FG 15 (11)

Collation 2 p. (48r, 49v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 18/11/2021

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 17^{bre} 1840

48

Messieurs Lesmeunier et C^{ie}
rue de Saxe 34

lorsque je suis allé dernièrement
à la recherche des pierres qui
avaient été retirées de votre maison
je suis tombé d'accord avec
M. Jules Lesmeunier de p. me me
tromper, chargé de la distribution
du travail dans vos ateliers
que je pourrais tirer en lithographie
à deux cents 600 exemplaires
des lithographies que nous avions
examines ensemble et 1700
en noir bleu à la machine
mais avant de procéder à
l'exécution il avait été jugé
nécessaire de faire des recherches
à ces lithographies surtout à
la Vie de l'Armistice qui se
trouve sur la même pierre que
la Pét il avait été entendu que
s'il ne trouvait pas la possibilité
de donner plus de valeur à ce
dessin que son ne tirerait qu'
sur les deux autres, et que de
la correction était possible.

64

mon frere apprendra les conditions
en tabac de ses nouvelles pro-
cuis qui y a lieu de réserver
à cette sue et à son faire le
tirage que sur la grande sue
et sur celle représentant la tête
au moyen de reports

il faut avant le tirage faire
mettre les vitures sur la piece
vous en avez le moitié pour
la grande sue et je vous
permets à insub celle qui doit la
faire pour la tête, si la troisième
sue pourrait être rendue acceptable
en la faisant corriger par un
dessinateur je vous en envoie
aussi les vitures et y ajouter

les 1700 exemplaires en noir
doivent être en dimension de
papier pour volume in 8
représentés par les traits au crayon
et les 600 exemplaires en couleur
doivent être en la dimension de
la feuille pour in 8 carré
je rappelle que les grandes sues
doivent être aussi sur ces deux
dimensions

Je prie de agréer Monsieur mes
vives salutations

Coignard